

ARRETE DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DOSSIER N° DP 033 240 24 S 0109
Déposé le 17/09/2024

De Mme Maëva MICHAUD
Domicilié(e) 3 rue Sainte Gemme
33340 – LESPARRE MÉDOC
Pour Transformation d'un garage en
habitation avec modification
de façade.
Sur un terrain 3 rue Sainte Gemme
sis 33340 – LESPARRE MÉDOC
Cadastré AC 375

SURFACE DE PLANCHER

Existante : 87 m²
Créée : 18 m²
Démolie : 0 m²

Le Maire de LESPARRE-MÉDOC,

Vu la déclaration préalable de travaux présentée le 17/09/2024, par Mme Maëva MICHAUD, demeurant 3 rue Sainte Gemme à LESPARRE-MÉDOC (33340) et enregistrée par la mairie de LESPARRE-MÉDOC sous le numéro DP 033 240 24 S 0109,

Vu l'objet de la demande :

- Pour la transformation d'un garage en pièce d'habitation avec remplacement d'une porte de garage par une baie vitrée,
- Sur un immeuble situé 3 rue Sainte Gemme à LESPARRE-MÉDOC (33340), parcelle cadastrée AC 375,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le plan local d'urbanisme (PLU) approuvé en conseil municipal le 10 juillet 2017, notamment le règlement de la zone Ud,

ARRÊTE

ARTICLE UNIQUE : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée.

Fait à Lesparre Médoc, le 24 septembre 2024

Le Maire
Bernard GUIRAUD



NOTA :

1. La réalisation des travaux pourra donner lieu au versement de contributions au titre de la taxe d'aménagement. L'avis d'imposition sera transmis ultérieurement au pétitionnaire, par les services du TRÉSOR.
2. La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales